

Info-parents

Jeudi 24 août 2023, numéro 1

MOT DE LA DIRECTION

Bonjour les parents,

Nous vous faisons parvenir notre première édition de l'info-parents pour l'année scolaire 2023-2024. Il est important d'en faire la lecture chaque fois que vous le recevez puisqu'il rassemble de l'information utile au bon fonctionnement de l'école. Nous comptons sur vous pour cela.

Nous sommes actuellement en plein cœur du sprint final de préparation pour la rentrée. L'une des bonnes nouvelles concernant notre école : l'équipe est maintenant complète. Les efforts de chacun sont unis pour faire de la rentrée un beau succès. Nous sommes bien fébriles à l'idée de reprendre contact avec les enfants et je suis certain qu'à la maison, on se prépare aussi à cette rentrée de différentes manières.

Peu importe comment se vit la rentrée pour votre enfant, sachez que nous serons là pour le guider et l'accompagner. Certains sautent rapidement dans le train de l'année scolaire alors que d'autres prennent plus de temps à reprendre le rythme. Les premières journées nous permettent de débiter en douceur puisque la priorité est d'établir un bon lien de confiance et une relation positive. Eh oui, la bienveillance est encore au top des valeurs de notre école.

Je vous souhaite un automne sous le signe de la bonne humeur.

Bonne rentrée!

Martin Auger, directeur

COMMUNICATION AVEC LES PARENTS

En ce début d'année, c'est **par courriel** et **via le cahier de communication** que se feront les communications école-maison. Nous vous invitons donc à être attentifs à vos boîtes de courriel.

Il est important de nous aviser si vous changez votre adresse courriel au cours de l'année scolaire.

En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

DATES IMPORTANTES

4 septembre :	Congé de la Fête du travail
30 août, 18h :	Rencontre de parents pour les élèves des 2 ^e , 3 ^e et 4 ^e année, dans la classe de votre enfant
30 août, 19h :	Rencontre de parents pour les élèves des 5 ^e et 6 ^e année, dans la classe de votre enfant
6 septembre, 18h30 :	Assemblée générale de parents, au gymnase
18 septembre :	Journée pédagogique (le service de garde est offert aux élèves inscrits)
27 septembre :	Prise de la photographie scolaire
29 septembre :	Déclaration de la clientèle scolaire (la présence des enfants en classe est particulièrement importante lors de cette journée)

HORAIRE DE L'ÉCOLE

La surveillance sur la cour de l'école débute à **8 h 15 le matin** et à **13 h 00** en après-midi. Pour leur sécurité, il est important que les enfants arrivent à partir de ce moment puisqu'il y aura alors la présence d'adultes sur la cour.

Les cours débutent à **8 h 25 le matin** et à **13 h 10 en après-midi**. Nous comptons sur votre collaboration pour vous assurer que votre enfant arrive à l'heure en classe.

Par mesure de sécurité, nous n'autorisons pas l'utilisation de la bicyclette, de patins à roues alignées, de trottinettes ou de planche à roulettes dans la cour de récréation sur les heures d'ouverture de l'école.

Les élèves qui ne sont pas inscrits au service de garde ne doivent pas demeurer sur la cour de l'école après les heures de classe, soit à partir de 11 h 45 et à partir de 15 h 30. La surveillance est assurée par les éducateurs du service de garde pour les élèves qui y sont inscrits uniquement.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE-ÉCOLE

ENSEIGNANTS

PRÉSCOLAIRE 4 ANS	Tina Roy	
PRÉSCOLAIRE 5 ANS	Olivier Mathieu	Camille Landry
1 ^{re} ANNÉE	Donald Rodrigue et Roxanne Proulx-Girard	
2 ^e ANNÉE	Sylvie Castonguay	Isabelle Rioux
3 ^e ANNÉE	Marjorie Rancourt et Roxanne Proulx-Girard	
4 ^e ANNÉE	Nancy Siconnelly et Roxanne Proulx-Girard	
3 ^e et 4 ^e ANNÉE	Isabelle Bastien	
5 ^e ANNÉE	Julie Racine	
5 ^e et 6 ^e année / 6 ^e année	Isabelle Grenier (français)	Amélie Jacob (anglais)
Sciences et technologie (5 ^e /6 ^e et 6 ^e année)	Roxanne Proulx-Girard	
Éthique et culture religieuse (5 ^e /6 ^e et 6 ^e année)	Roxanne Proulx-Girard	

SPÉCIALISTES

MUSIQUE	Loïc Paradis-Laperrière	
ANGLAIS	Sven Pouliot	
ÉDUCATION PHYSIQUE	Philippe Duguay (1 ^{re} à 6 ^e année)	Dominic Allard (maternelles)
ORTHOPÉDAGOGUE	Annie Tapp-Poirier	
FRANCISATION	Anne De Courville	

PROFESSIONNELLES ET SOUTIEN

PSYCHOLOGUE	Catherine Pothier		
ORTHOPHONISTE	Janik Aubin-Martin		
T.E.S.	Andréa Murphy	Jérôme Filteau	Nathalie Duguay

SERVICE DE GARDE

RESPONSABLE	Claudia Cloutier		
ÉDUCATEUR / TRICES	Karine Lamontagne	Sonia Déry	Julie Ouellet
	Patrick Pageau	Johanne Garneau	Karine Goulet
	Véronique Bilodeau	Audrey Babin	Anne Rouleau
	Annabelle Guay	Juliette Labbé	

ADMINISTRATION

DIRECTEUR	Martin Auger
SECRÉTAIRE	Sylvie Couture

PROGRAMME SOUTIEN AU COMPORTEMENT POSITIF

En ce début d'année scolaire, les membres du personnel de l'école poursuivront la mise en place du système de gestion des comportements : **Soutien au Comportement Positif (SCP)**.

L'élaboration de ce système s'inscrit dans une démarche d'intervention en lien avec les valeurs de l'école : Bienveillance – Engagement - Collaboration. Il favorise la responsabilisation progressive de l'élève par le renforcement positif des comportements attendus. Les titulaires, les spécialistes et les membres du personnel du service de garde feront l'enseignement explicite de nos valeurs traduites en comportements observables dès la première semaine d'école. Le tableau des comportements attendus (matrice de comportements) a été placé dans un cahier de renseignements boudiné qui est remis à votre enfant par l'entremise de son enseignant.

Lorsque des comportements positifs seront observés, les élèves recevront des renforcements verbaux ou non verbaux. De plus, à l'occasion, ils recevront des cartes BRAVO lorsqu'ils seront surpris à appliquer les

bons comportements. Ces dernières seront comptabilisées chaque semaine et leur permettront d'accéder aux privilèges individuels, aux privilèges de classe ainsi qu'aux privilèges de l'école.

FORMULAIRES TRANSMIS EN DÉBUT D'ANNÉE

Chaque début d'année, nous avons l'habitude de vous transmettre deux formulaires d'autorisation importants :

- Un premier qui nous autorise à faire des sorties dans le quartier;
- Un deuxième qui nous autorise à prendre les enfants en photo et à publier ces photos.

Les écoles sont actuellement en attente de nouvelles consignes qui concernent l'encadrement de ce type d'autorisations. Nous devons donc patienter avant de vous les faire signer, afin qu'ils soient conformes.

Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce dossier.

Il va de soi qu'aucune sortie n'aura lieu dans ce laps de temps et qu'aucune photo ne sera publiée.

Par ailleurs, nous nous permettrons de prendre plusieurs clichés. Ainsi, lorsque nous aurons la possibilité de le faire, nous aurons quelques souvenirs à vous partager, en rétrospective.

ABSENCES OU RETARDS DES ÉLÈVES

N'oubliez pas de téléphoner à l'école pour signaler l'absence ou le retard de votre enfant en mentionnant la raison de l'absence, même si l'enseignant est avisé.

Tous les élèves qui arriveront après le début des classes le matin et l'après-midi devront entrer par la porte principale et se présenter au secrétariat pour justifier leur retard avant de se rendre en classe. Les retards répétitifs non justifiés seront traités avec les parents et la direction de l'école afin de trouver une solution.

Vous pouvez accompagner votre enfant au secrétariat, mais celui-ci devra ensuite se rendre seul en classe. La présence des parents dans les corridors lors des heures de classe n'est pas permise.

Certains enfants ou membres du personnel de l'école ont besoin de connaître les maladies contagieuses qui circulent afin de prendre les précautions nécessaires à leur santé. Nous comptons donc sur votre collaboration afin de déclarer toute maladie au secrétariat. De plus, il est plus facile de contrôler les épidémies lorsque nous informons les autres parents de la classe (de façon confidentielle) assez tôt pour prendre les mesures nécessaires.

Pour joindre le secrétariat : 418 686-4040, poste 4023

DÉCLARATION DE LA CLIENTÈLE SCOLAIRE

Le 29 septembre est la date retenue par le Ministère de l'Éducation pour confirmer la fréquentation scolaire de votre enfant. Il doit absolument être présent à l'école. Si vous avez un rendez-vous prévu à cette date ou si votre enfant est malade, il faudra prévoir passer par le secrétariat de l'école afin de signer le formulaire de déclaration de fréquentation scolaire.

LA GRANDE RENTRÉE

Tel que mentionné lors d'une communication précédente, vos enfants **de 1^{re} à 6^e année** seront accueillis sur la cour d'école le mardi 29 août, à partir de 8 h 15.

À leur arrivée, parents et enfants se dirigeront vers les tables d'accueil (une table par cycle) où l'on remettra à chacun un symbole appartenant au thème de la musique et grâce auquel l'enfant pourra repérer sa classe.

La direction fera un bref discours d'accueil et présentera le personnel.

Les enfants prendront le chemin de la classe alors que papa et maman, le chemin du retour à la routine. Les câlins, les bisous, les colleux sont acceptés avant le départ, en respect des traditions familiales. Parfois, un clin d'œil ou un pouce en l'air suffit pour dire : « Bonne rentrée, mon grand, ma grande! »

Nos amis de maternelle se présenteront sur la pelouse, à l'avant de l'école, selon les indications qui leur ont été données par courriel.

L'année sera lancée. Une nouvelle aventure de 180 jours débutera.

PRUDENCE AUX ABORDS DE L'ÉCOLE

Nous comptons sur vous pour être des automobilistes ultras prudents lorsque vous circulez en voiture aux abords de l'école. Rappelons-nous qu'une manœuvre qui contrevient aux règles de sécurité routière peut entraîner des conséquences graves. Merci de respecter le Code de la route et, ainsi, de veiller sur le bien-être des enfants.

Dans cet esprit, nous vous demandons **de ne pas utiliser le stationnement de l'école.** Plus on limite le nombre de véhicules qui s'y trouvent, plus nos enfants sont en sécurité. Plusieurs des membres du personnel ont été témoins de manœuvres risquées qui auraient pu avoir de lourdes conséquences. N'attendons pas que cela survienne!

Bonne rentrée à tous!

L'équipe de l'école Jean-XXIII